

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la commission permanente quatre projets d'immobilier d'entreprises, vecteurs de développement économique du territoire et de créations d'emplois.

Le présent rapport s'inscrit dans le soutien réaffirmé de la collectivité départementale au développement économique et à l'emploi à travers son dispositif en faveur de l'immobilier d'entreprises porté par ALSABAIL.

1. SCI Fermetures et Menuiseries SCHOCH à Eschau

Le groupe dirigé par M. Olivier SCHOCH est spécialisé dans la fourniture et la pose de diverses fermetures de bâtiment, en réhabilitation et en construction neuve. Le site de Plobsheim, créé en 1994, est le siège du groupe et emploie actuellement 39 salariés.

Afin d'augmenter la surface de stockage et de lancer une nouvelle activité de pergolas bioclimatiques, l'entreprise envisage la réalisation d'un nouveau local de 1116m² à Eschau, pour un budget immobilier estimé à 1 250 000 euros.

L'entreprise annonce la création de 7 emplois à court terme, et envisage 15 emplois supplémentaires à moyen terme en fonction du développement de l'activité.

S'agissant d'un projet de création d'une nouvelle activité porté par une société civile immobilière, l'opération est susceptible de bénéficier d'un montage ALSABAIL à hauteur de 20% de l'investissement immobilier, selon la répartition ci-après :

Département : 1/2 soit 125 000 euros

Communauté urbaine de Strasbourg : 1/2 soit 125 000 euros

2. Société MECASEM SAS à Ostwald

Créée en 1980, le groupe MECASEM, composé de trois sociétés distinctes, est spécialisé dans le contrôle de matériaux et d'ensembles mécaniques et dans la métrologie sur site et en laboratoire. Le groupe emploie plus de 120 salariés, dont 70 en Alsace.

Engagé dans une collaboration avec l'entreprise CARRIER, MECASEM a exprimé le besoin de regrouper plusieurs de ses activités sur un même site, dans un atelier de 4080m² à Ostwald.

Le coût du projet immobilier se porte à 2 200 000 euros, hors acquisition du terrain.

La création de 12 emplois est annoncée.

S'agissant d'un projet d'extension d'activité d'une entreprise existante dans le département, l'opération est susceptible de bénéficier d'un montage ALSABAIL à hauteur de 20% de l'investissement immobilier, selon la répartition suivante :

Département : 1/2 soit 220 000 euros

Communauté urbaine de Strasbourg : 1/2 soit 220 000 euros

3. Société SCHNEIDER SAS à Hoerdtd

La société SCHNEIDER SAS, spécialisée dans la création, la fabrication et la vente de produits agroalimentaires, emploie 20 salariés sur ses deux sites de production de Hoerdtd et Ernolsheim-sur-Bruche.

Afin de poursuivre le développement de l'activité, les dirigeants de la société souhaitent faire l'acquisition d'une parcelle de 7000 m² comprenant un local d'activités de 1850 m², sur la zone d'activités de Hoerdtd.

Cette acquisition, d'un coût de 1,35M d'euros hors terrain, permettra la création de 7 emplois dans les trois ans.

S'agissant d'un projet porté par une société civile immobilière, l'opération est susceptible de bénéficier d'un montage Alsabail à hauteur de 15% de l'investissement immobilier, selon la répartition ci-après :

Département : 3/4 soit 151 875 euros

Commune de Hoerdtd : 1/4 soit 50 625 euros

4. Société ISRI SAS à Merkwiller-Pechelbronn

La société ISRI France, qui fait partie du groupe allemand ISRINGHAUSEN, produit des ressorts de soupape et des sièges pour poids lourds et véhicules utilitaires, et emploie 472 salariés sur ses trois sites de production de Kutzenhausen, Merkwiller-Pechelbronn, et Blainville.

Afin d'intégrer la production de sièges de camion répondant à une nouvelle norme, tout en poursuivant la fabrication des générations anciennes, ISRI souhaite développer son site de Merkwiller-Pechelbronn sur une surface de 1,47 ha par la construction d'un bâtiment de 7000m².

Cette extension, d'un coût de 6M€ hors terrain, permettra de pérenniser les emplois sur le site et d'envisager le recrutement de 20 nouveaux salariés.

S'agissant d'un projet d'entreprise permettant le développement d'une technologie de rupture, l'opération est susceptible de bénéficier d'un montage Alsabail à hauteur de 40% de l'investissement immobilier, selon la répartition ci-après :

Département : 3/4 soit 1 800 000 euros

Cdc Sauer-Pechelbronn : 1/4 soit 600 000 euros

Imputations budgétaires

En cas d'accord avec les propositions ci-dessus, les crédits nécessaires seraient imputés sur l'enveloppe 39132, gérée en AP/CP (programme Alsabail ; AP 2014/1), dotée de 3 088 350 euros d'autorisation de programme disponible.

La situation des crédits de paiement sur la ligne budgétaire 39132 est la suivante :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
39132	27-2748-91	2 895 000,00 €	2 483 350,00 €	€

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition du président du Conseil Général, décide d'attribuer à ALSABAIL, au titre du dispositif départemental de soutien à l'immobilier d'entreprises, les avances sans intérêts suivantes :

- *SCI Fermetures et Menuiseries SCHOCH à Eschau : 125 000 euros*
- *Société MECASEM SAS à Ostwald : 220 000 euros*
- *Société SCHNEIDER SAS à Hoerdt : 151 875 euros*
- *Société ISRI SAS à Merkwiller-Pechelbronn : 1 800 000 euros*

La commission permanente autorise le président du Conseil Général à signer les conventions à intervenir (selon convention-type approuvée).

Strasbourg, le 25/03/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL